

NOTES ET COMMENTAIRES

Celui qui ne se lève pas assez tôt est tout le jour en retard pour ce qu'il doit faire.

L'agriculture n'est pas simplement une industrie, mais la combinaison de plusieurs industries, avec une masse de problèmes.

C'est le temps.—Les meilleures choses dans la vie sont le produit du temps. Il en est ainsi des fleurs si jolies. Si vous voulez en avoir au printemps, plantez les bulbes dès maintenant.

Port d'inspection pour les animaux.—Le Directeur Général du Service Vétérinaire à Ottawa annonce que le port de Beebe Junction, qui était port d'inspection pour les animaux entrant au pays, vient d'être supprimé par arrêté ministériel et remplacé par le port de Rock Island, Québec.

Attention !—A mesure que les jours raccourcissent, la lanterne est de plus en plus en usage pour faire le "train". Pour éviter de la casser, et peut-être de mettre le feu, accrochez-la donc, ou encore mieux, suspendez-la à un fil de fer sur lequel vous pourriez la faire glisser au besoin. C'est si commode, que vous vous en voudrez de ne pas y avoir pensé plus tôt.

École moyenne d'Agriculture de Rimouski.—Les cours commenceront le 28 octobre prochain pour se terminer le 1er mai.

Fils de cultivateurs désireux de vous instruire, profitez des mois d'hiver pour acquérir de solides connaissances agricoles.

L'avenir est aux cultivateurs instruits possédant les qualités et la compétence nécessaires pour diriger une exploitation agricole.

Pour renseignements, adressez: **Le Directeur, École d'Agriculture, Rimouski.**

De meilleurs pâturages.—Les cultivateurs commencent à porter un plus grand intérêt à leurs pâturages. On comprend mieux que des champs en pâturages, depuis des années sans engrais, ne peuvent être profitables.

Il y a deux moyens de rendre ces champs productifs: les semer en trèfle que l'on enfouira ou bien les fumer avec un engrais approprié à la qualité du sol.

Nous sommes d'avis qu'il serait profitable de faire en sorte d'avoir de bons pâturages de mai à novembre.

Arrêté relatif à la fièvre aphteuse.—Un arrêté ministériel édicté sous l'empire de la Loi des Épidémies, en date du 9 septembre, interdit l'importation au Canada de bêtes bovines, de moutons, de chèvres et d'autres ruminants et de porcs venant d'Écosse. Tous les permis délivrés pour l'importation de ces animaux venant d'Écosse sont annulés; il n'est fait exception que pour les animaux qui sont déjà embarqués et en route pour le Canada.

Cet arrêté est motivé par une explosion de la fièvre aphteuse dans le Lanarkshire, Écosse. Des restrictions semblables sont en vigueur depuis 1927 contre les importations venant d'Angleterre et l'embargo n'a pas encore été levé.

Le renouvellement du cheptel avicole.—Il est grandement temps que les éleveurs s'occupent du renouvellement annuel de leur troupeau avicole, si ce n'est pas encore chose faite.

On se défera des coquelets en surabondance et des poules qui ne pondent plus un nombre suffisant d'œufs. Si une poule a pondu un bon nombre d'œufs la première année, on peut encore la conserver la seconde année, mais jamais la troisième. Si la ponte n'a pas été suffisante la première année, on s'en défera sans attendre davantage.

Pour vous aider à renouveler votre troupeau, le Bulletin de la Ferme offrira, dans son prochain numéro, reproducteurs et poulets de race pure gratuitement, à des conditions faciles à remplir. Guettez-en l'annonce.

Les Expositions Avicoles d'Hiver.—Nous sommes heureux d'annoncer que les dates suivantes ont été fixées définitivement pour les expositions avicoles d'hiver qui seront tenues comme d'habitude dans les principaux districts de la province de Québec:

Montréal-Est.—26 et 27 octobre. Secrétaire: M. A.-F. Lamoureux, 2965 rue Notre-Dame-Est, Montréal.

Montmagny: les 30, 31 octobre et premier novembre. Secrétaire: J.-C. Hébert, N.P., Montmagny.

Joliette: les 5, 6 et 7 novembre. Secrétaire: M. Philippe Valois, Joliette.

St-Guillaume: 19, 20 et 21 novembre. Secrétaire: Dr J.-E. Prescourt, Drummondville.

Knowlton: 26 et 27 novembre. Secrétaire: Georges A. McClay, Bondville, P. Q.

Instruction agricole.—Si l'étude est encore nécessaire à ceux qui ont donné le tiers de leur vie pour s'instruire, comme dans le cas des professions libérales; si elle est encore nécessaire à l'homme d'affaires qui, après avoir suivi un cours commercial, a en plus fait un stage préparatoire dans la carrière qu'il a choisi; si l'ouvrier, après son apprentissage devenu compagnon, a encore besoin d'études, comment, à plus forte raison, les fermiers, qui exercent une profession autrement compliquée que les autres puisqu'elle ne peut s'appuyer que sur la science et qu'elle comprend en même temps les connaissances professionnelles, industrielles, commerciales et plusieurs métiers manuels, n'ont-ils pas besoin d'étudier?

—L'Étoile, de Lowell.

Ce qu'il faut faire.—Il faut que nos terres nous donnent des rendements encore meilleurs, tant en qualité qu'en quantité. Ce n'est que de cette façon que, dans les temps difficiles que nous traversons, l'agriculture peut être rémunératrice. Avec le drainage, le chaulage est un des grands moyens d'améliorer les terres.

Beaucoup de nos terres ont besoin de chaux.

La chaux améliore la structure du sol, augmente la production, tout en améliorant la qualité des produits cultivés. En outre, elle constitue un excellent moyen de lutte contre les insectes et les maladies.

Le chaulage doit avoir lieu de préférence en automne.

Pour les prairies, on emploie de la chaux hydratée.

Que les cultivateurs mettent à profit ces quelques indications, ils s'en trouveront bien.

Les contepteurs des lois et de la vie des gens.—A l'ouverture des Assises, à Québec, sir François Lemieux, juge-en-chef, a flétrit en termes énergiques ceux qui se livrent au commerce des boissons de contrebande et ceux pour qui les piétons sont de la chair à automobile. Il y a, a dit l'honorable juge, des nuages au firmament judiciaire, tels que les contrebandiers, ces vampires criminels, qui sont en train de démolir notre nationalité et de détruire l'action du clergé. Il y a bien aussi le mépris intolérable de la loi de la part de certains conducteurs d'automobiles, qui sont devenus une menace constante pour la vie des piétons et les véhicules. L'augmentation des accidents mortels, causés par la négligence et l'intempérence de certains conducteurs, est déplorable et est presque devenue un fléau public. Toute suggestion que vous voudrez bien faire dans votre rapport au Tribunal, sur ces divers sujets, pour réparer les maux ci-dessus, sera accueillie avec faveur par la cour, qui les transmettra à qui de droit."

Nos services gratuits.—Nous sommes à la disposition de nos lecteurs, et nous nous efforçons toujours de donner une réponse satisfaisante aux questions qui nous sont posées. Mais il arrive qu'on nous demande parfois de résoudre des problèmes qui ne sont pas du tout de notre compétence. On ne serait jamais déçu, si l'on s'en tenait aux sujets qui entrent dans le cadre régulier de notre journal.

Nos avisateurs légaux, Rochette & Rochette, répondront invariablement dans la quinzaine qui suit, à toute demande concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, où qui exigeraient une trop longue étude, sont choses à régler entre le correspondant et nos avisateurs.

Notre médecin vétérinaire est aussi à votre disposition pour vous aider de ses avis dans le traitement des animaux malades.

Nos techniciens se feront de même un plaisir de vous renseigner sur tous les problèmes de culture, d'élevage, d'aviculture, etc.

Cousine Avette est toujours prête à vous aider de ses conseils dans tout ce qui concerne le foyer.

Et tous ces services sont gratuits. Nos abonnés peuvent s'en prévaloir en tous temps.

Agneaux Canadiens de Choix.—La viande d'agneau canadien est un produit marchand pour lequel il existe une demande qui va toujours croissant. Les consommateurs canadiens mangent de l'agneau toute l'année, il s'agit donc d'organiser la production, l'engraissement, la vente et la distribution de l'agneau de façon à satisfaire la demande à toutes les saisons de l'année. Malheureusement, la production et la vente ne sont pas suffisamment bien organisées à l'heure actuelle et l'industrie souffre de la concurrence que lui fait la viande d'agneaux importée, qui a déjà atteint cette année un volume de plus de 3,000,000 de livres.

Les moutons au Canada sont d'autant meilleure que dans tous les autres pays. Les initiatives mises en œuvre par le Ministère fédéral de l'Agriculture continuent à encourager le bon élevage.

Pour que nous puissions tenir tête à la concurrence et garder nos propres marchés pour nous, il est essentiel d'apporter de l'intelligence à l'engraissement et à la vente des agneaux.

Le marché demande aujourd'hui des agneaux d'un poids moyen pesant, une fois abattus, de 35 à 45 livres, de préférence le premier poids; c'est là le rendement en viande d'un agneau qui pèse de 80 à 100 livres à la ferme.

Le fini est important. En Grande Bretagne on voit toujours des mangeoires d'alimentation dans les parcs. En Nouvelle-Zélande on emploie également du grain en plus de l'herbe du pâturage. Il est essentiel que l'on emploie du grain au Canada si l'on veut produire de la viande de choix et bien finie.

L'élevage régional du mouton est maintenant introduit et se pratique dans beaucoup de districts. D'autres organisations devront être fondées, pour produire sur une base de district ou communale afin d'élargir les débouchés.

17 OCTOBRE 1929

UN

L'Exposition

Le ministère de l'Agriculture a organisé officiellement l'exposition des cours à Pointe St-Charles, à Montréal. Les stands et les lieux aménagés sur le continent américain du Canada National a construit de plus d'un million et qu'il de toutes les améliorations imaginables pour lancer une grande exposition en faveur de l'animal en province de Québec.

Cette inauguration a été brillante qu'on l'espérait. Des organisateurs, et particulièrement M. Chagnon, chef de l'agriculture, ont été couronnés de succès.

Plusieurs milliers d'agneaux ont été envoyés par les soixante-dix éleveurs de la province et la partie la plus grande partie des visiteurs, n'ont cessé d'affluer de la journée.

Le premier ministre de la province, l'honorable M. Taschereau, a inauguré tout l'intérêt qu'il portait à l'exposition par l'honorable Perron, qui a visité l'exposition et parlé à la réunion qui eut lieu ce soir-là. La foule a fait au Premier ministre et à son collègue une ovation. Mais n'anticipez pas, jetons plutôt un coup d'œil à la construction où a été tenue l'exposition. Elle offre vraiment un bel arrière-plan à son arène centrale, son amphithéâtre et ses nombreux kiosques pour la circonstance. A l'entrée, un restaurant a été aménagé pour donner aux visiteurs tout ce qu'ils veulent.

Dans notre rapide visite des kiosques, nous avons pu voir les exhibits du Ministère fédéral de l'Agriculture, tels que volaille préparée, le tout bien présentés dans des vitrines à l'intérieur desquelles sont exposés des réfrigérateurs. Du ministère provincial proviennent très belles miniatures de constructions rurales, telles que beurrier, poulailler modèle, étable, grange, charpente et étable, etc. Les visiteurs pouvaient voir les plans détaillés de chacune des constructions. C'était vraiment une leçon de choses. L'exposition a été organisée dans une ferme expérimentale, ses bâtiments et dépendances étaient d'un intérêt tout particulier. On pouvait voir les exhibits de différents types d'élevage qui étaient au concours organisé par le ministère provincial de l'Agriculture, mais le plus intéressant était certainement les agneaux. Une grande partie du deuxième étage était réservée aux stands des éleveurs et des marchands d'animaux. Il y avait, dans la maison des éleveurs, magnifiques étalages de viandes et préparées, cuites. Ces maisons méritent d'être vues pour la part importante prise à cette exposition.

Avant la grande réunion à laquelle le comité d'organisation de l'exposition avait été invité, les officiels à dîner à l'hôtel Quebec. M. J.-A. Leduc, député et président d'organisation de la section, présida ce dîner. Il avait pris place les honorables M. Taschereau et Perron, l'honorable